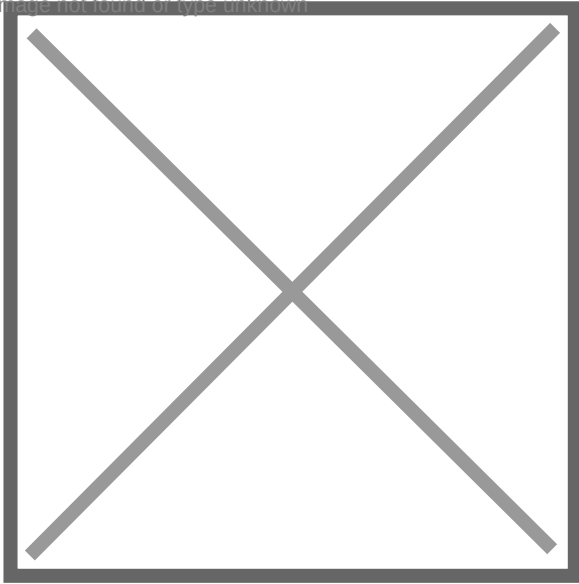


Image not found or type unknown



Rupture complication apour le bien immobilier

Par **JBN**, le **14/04/2014** à **19:38**

Bonjour,

Nous ne sommes pas mariés.

Nous avons achetez divers bien avec mon ami acte notarié 50/50.

Aujourd'hui c'est la rupture.

Il me dit que tout lui appartient.

En fait il n'a jamais voulu de compte joint, il payait les emprunts et moi je participais à tous les frais de la famille, nourrice habillement pour toute la famille lui compris etc, (3 enfants.)

Il me dit j'ai les comptes de la banque.

Merci de me conseiller.